

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2022

PROJET SSRAJ UNFPA/PAYS BAS

Objectifs et résultats attendus du PTA 2022

Les activités prévues pour la deuxième année (AN2) concernent les activités non réalisées ou non achevées au cours de la première année de mise en œuvre et les activités continues sur la durée du projet. Les produits attendus de ces activités sont alignés sur l'accès à l'information sur la santé sexuelle et reproductive à travers les TIC, l'éducation à la vie familiale, y compris la gestion hygiénique des menstrues dans les programmes d'enseignement, les espaces sûrs et clubs scolaires, l'autonomisation économique des adolescent-e-s et jeunes de la zone d'intervention, y compris le renforcement de leurs compétences de vie, le renforcement des capacités des structures publiques et privées de la zone d'intervention pour une offre intégrée et de qualité de services SR adaptés aux besoins des adolescent-e-s et jeunes, le renforcement des capacités des acteurs et structures communautaires pour une offre de services à base communautaire et des leaders d'opinion (chefs de communauté, chefs religieux, chefs traditionnels) pour la promotion de la SRAJ et enfin le renforcement des capacités des décideurs, responsables d'établissements et associations des parents d'élèves, des élèves pour la promotion de la SRAJ au sein des établissements.

En rappel, les produits ci-dessous devront concourir à l'atteinte des résultats suivants:

- R1: Les adolescent-e-s et les jeunes scolarisés et non scolarisés y compris les PDIs de la zone d'intervention sont dotés de compétences de vie courante pour faire des choix responsables et exercer leurs droits sexuels et reproductifs
- R2: Les structures sanitaires publiques, privées et les services à base communautaire de la zone d'intervention, y compris celle à défis sécuritaires et humanitaires offrent des prestations de qualité adaptés aux besoins spécifiques des adolescent-e-s et des jeunes
- R3: L'environnement favorable à l'exercice par les adolescent-e-s et jeunes de la zone d'intervention de leurs droits sexuels et reproductifs est renforcé

En termes de résultats projetés pour la deuxième année, les cibles des indicateurs des produits pour l'AN2 sont consignées dans le tableau du cadre des ressources et de résultats fourni plus bas. (Voir page 6).

Perspectives pour la Synergie entre projets

Le projet SSRAJ du consortium UNFPA-MSBF-ABBEF vise à améliorer l'offre de services de santé sexuelle et reproductive aux adolescents et jeunes des régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est, de 2020 à 2025. L'ONG Save The Children à travers le projet « Adolescent Transition in West Africa » (ATWA) vise à améliorer la santé sexuelle et génésique ainsi que les droits des adolescents dans les régions de la Boucle du Mouhoun (Kossi, Sourou et Nayala), du Nord (Zandoma, Yatenga et Loroum) et du Centre-Nord Namentenga et Sanmatenga), de 2018 à 2025. L'ONG Pathfinder à travers le « Projet Sauver La Vie (PSLV) vise à renforcer l'offre et l'accès aux services d'avortement sécurisé et de contraception dans tous les districts des régions sanitaires de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Centre-Nord du Burkina Faso de 2020 à 2025. Le consortium Solidar Suisse- Educo - Aflatoun international à travers le projet « Promotion de l'accès des filles à un Système Éducatif et de Formation Professionnelle de

qualité dans les régions du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre Nord (PROMESSE-FP) » vise à améliorer l'accès des filles et des femmes des régions d'intervention à un système éducatif et de formation professionnelle de qualité et à des revenus décents. En vue donc d'améliorer la synergie entre les projets, il est nécessaire et urgent de mettre en place un mécanisme de concertation et de partenariat avec l'ensemble des consortiums de mise en œuvre et des acteurs impliqués dans les projets ceci, à travers des rencontres de partages, des réunions et ateliers d'échanges pour renforcer les similitudes et déduire les singularités. Toutefois, ces recommandations ne seront efficaces que si les conditions favorables notamment l'engagement et une volonté décisionnelle clairement affichée par les premiers responsables des ONGs concernés et les acteurs du système de santé sont réunis.

Les principales raisons qui peuvent freiner l'amélioration de la synergie sont : (i) la coordination (Insuffisance de la coordination/manque d'interconnexion, manque de cadre approprié et fonctionnel de suivi) ; (ii) la particularité des procédures (différences entre les procédures des agences) ; (iii) la rigidité des procédures ; (iv) la concurrence entre les ONGs (manque et insuffisance de communications, absence d'informations partagées, méconnaissance du contenu des projets, manque de complémentarité)

Pour améliorer la synergie au sein des projets, les actions suivantes seront envisagées :

1. Au niveau managérial (ONGs bénéficiaires des fonds) :

- Le renforcement du mécanisme de concertation et de partenariat avec l'ensemble des ONGs de mise en œuvre sur les différents projets et leurs contenus (cette concertation passera par des rencontres de partages, des réunions et ateliers d'échanges sur les points de similitudes entre les projets ayant des cibles identiques) et une meilleure vulgarisation des procédures et des rôles prédéfinis (à travers la création d'une plateforme, d'un mail groupé, etc.).
- La mise en place d'un système de capitalisation des expériences acquises par les projets finissants.

2. Au niveau de la mise en œuvre des activités (partenaires de mise en œuvre), nous proposons :

- La définition d'une complémentarité effective entre les activités qui peuvent se succéder. Il s'agit ici pour les projets visant les cibles identiques.
- D'identifier les points d'intersection des visions (objectifs/intérêts communs liés aux projets) de chaque ONG.
- D'identifier dans les différentes activités à mettre en œuvre par les partenaires, celles qui sont liées à ces points d'intersection.
- De définir l'ordre dans lequel ces activités se complètent pour arriver à ce point.

Actions entreprises

UNFPA

Un tableau de responsabilité et de coresponsabilité des activités et des cibles des indicateurs pour 2022 a été établi pour ABBEF, MSBF et les districts sanitaires; il s'agit des activités qui

nécessitent que les interventions soient coordonnées. Un appui technique et une consultation permanente sont entretenus avec les parties.

Par ailleurs, on note la participation de UNFPA aux ateliers visant le renforcement de la synergie organisée par l'Ambassade notamment les 23 et 24 Juin 2021 à l'hôtel des héritiers de Kaya, le mercredi 29 septembre à l'hôtel Royal Beach à Ouagadougou et le jeudi 04 novembre 2021 au Centre d'Accueil Marie Immaculée (CAMI).

ABBEF

Dans la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord, ABBEF a identifié des structures et des acteurs pour assurer l'offre de services SRAJ dans les structures sanitaires et en milieu communautaire. Il s'agit de 10 centres d'écoute jeunes, 03 centres médico-scolaires, 02 centres d'écoute privés, 10 sites PDIs, 36 associations de jeunes, 182 agents DBC, 120 facilitateurs communautaires, 18 responsables d'établissements, 78 enseignants et 96 PAE.

En termes de renforcement des capacités des acteurs, 156 (19 Responsables d'établissement, 74 Enseignants et 63 Membres APE) ont été formés sur les normes sociales favorables et la SRAJ dans les établissements. Aussi, 88 facilitateurs communautaires ont été formés non seulement sur la SRAJ et la conduite de dialogues parents-enfants mais aussi sur l'élaboration et la mise en œuvre de micros plans. Enfin ABBEF a formé 152 membres d'association sur la distribution à base communautaire (DBC).

La liste des structures bénéficiaires et les thématiques traitées ou les appuis fournis seront partagés avec les autres intervenants pour éviter les doublons.

MSI-BF

Dans le cadre du PTA 2022, MSIBF envisage mettre en place certaines synergies avec d'autres partenaires de mise en œuvre du projet SRAJ. Il s'agira de collaborer avec d'autres organisations intervenant dans les mêmes zones d'intervention que MSI-BF pour éviter une duplication des actions et travailler à optimiser les interventions au bénéfice d'une cible sans cesse croissante. Concrètement, MSI-BF travaillera avec :

- PLAN : dans le cadre des interventions communautaires notamment la formation des relais communautaires (ASBC), les sensibilisations et l'offre des prestations PF dans les infirmeries des établissements secondaires, la formation des enseignants et des agents de santé en SRAJ
- ADEP : pour l'acquisition des Kits GHM
- SOLIDAR SUISSE : dans le volet entrepreneuriat notamment la formation de 90 jeunes en entrepreneuriat et de 180 jeunes dans l'élaboration des micros plans d'actions (activités génératrices de revenus)
- ABBEF : dans le cadre des interventions dans les centres Jeunes (équipements et prestations PF)
- ATWA : Mettre en commun les actions pour une meilleure plaidoirie en faveur de l'accès des jeunes aux informations et aux prestations PF.

Cadre de résultats et des ressources pour la deuxième année (AN2)

EFFET		Les adolescent-e-s et les jeunes des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Nord, du Sahel et du Centre Nord utilisent davantage les services de santé sexuelle et de la reproduction et exercent leurs droits sans discrimination		leur vie féconde	
Indicateurs		de 15-19 ans ayant commencées leur vie féconde		leur vie féconde	
1. Pourcentage des adolescents non satisfaits en matière de planification familiale		de 15-19 ans ayant commencées leur vie féconde		leur vie féconde	
2. Pourcentage des besoins non satisfaits en matière de planification familiale		de 15-19 ans ayant commencées leur vie féconde		leur vie féconde	
RESULTATS		Cible des Indicateurs pour 2022		Coût prévisionnel	
Produits		Cible des Indicateurs pour 2022		An2 (2022) USD	
<p>R1 : Les adolescent-e-s et les jeunes scolarisés et non scolarisés y compris les PDI de la zone d'intervention sont dotés de compétences de vie courante pour faire des choix responsables et exercer leurs droits sexuels et reproductifs</p> <p>Indicateurs</p> <p>1. Pourcentage des adolescent-e-s de la zone d'intervention ayant de bonnes connaissances en matière de SR/PP</p> <p>2. Pourcentage des jeunes financés ayant développé un projet viable</p> <p>3. Pourcentage des adolescent-e-s fréquentant les centres jeunes et les centres médico-scolaires</p>	<p>Produit 1.1: Les adolescent-e-s et jeunes de la zone d'intervention ont accès à l'information sur la santé sexuelle et reproductive à travers les technologies de l'information et de la communication</p>	<p>Nombre d'adolescents et jeunes des zones du projet ayant visité la plateforme QGJEUNE Baseline (0) ; Cible (800 000)</p> <p>Nombre d'adolescents et jeunes pairs éducateurs briefés (50% de filles ; 50% de garçons) sur la SR/PP, l'environnement, les adductions, le leadership à travers sur les technologies de l'information et de la communication (QG Jeune ; Facebook, etc.) Baseline (0) ; Cible (150)</p> <p>Nombre de nouvelles adolescentes (10-14 ans ; 15-19 ans) fréquentant les centres jeunes et les centres médico-scolaires Baseline (0) ; Cible (25000)</p>	<p>Organiser des rencontres d'échanges sur la plateforme interactive avec les jeunes des localités ciblées pour leur adhésion au concept et la prise en compte de leurs aspirations</p> <p>Produire, tester et lancer un contenu et des supports didactiques additionnels de la plateforme sur la SR/PP, les violences basées sur le genre et la consolidation de la paix</p> <p>Mettre en place la technologie et les équipements pour faciliter l'accès des adolescent-e-s et jeunes à la plateforme.</p> <p>Contribuer à l'animation et à la maintenance de la plateforme interactive TIC</p> <p>Assurer la promotion de la plateforme interactive TIC auprès des jeunes et adolescents pour une utilisation large.</p> <p>Appuyer la mise en œuvre du plan marketing de QGJEUNE</p> <p>Renforcer les capacités des ONG en charge de la gestion de la</p>	<p>28 620</p> <p>47 032</p> <p>61 700</p> <p>75 496</p> <p>37 872</p> <p>50 551</p> <p>71 940</p>	

		plateforme interactive TIC pour sa pérennisation		41 153
		Apporter un appui technique et financier au MENA pour la gestion de QGJEUNE		
		Sous total R 1.1		220 505
		Plaidoyer auprès des départements ministériels concernés et les leaders d'opinion au niveau central et local pour l'intégration de l'ESC	Nombre d'adolescents et jeunes scolarisés touchés par l'éducation sexuelle complète Baseline (0) ; Cible (5000)	7 484
		Assurer le renforcement des capacités des directions techniques en charge de l'introduction de l'ESC	Nombre d'adolescents et jeunes touchés (60% de filles ; 40% de garçons) par les compétences de vie courantes à travers l'EVF hors de l'école Baseline (0) ; Cible (8500)	60 151
		Produire des contenus sur l'ESC adaptés aux différents ordres d'enseignements	Pourcentage des espaces sûrs et clubs scolaires ayant intégrés l'éducation à la vie familiale (EVF) dans leur paquet d'activité Baseline (0) ; Cible (100%)	57 549
		Renforcer les compétences des dispensateurs sur l'ESC		17 444
		Contractualiser avec des ONG/Associations pour l'introduction de l'ESC hors école (espaces sûrs et clubs scolaires)		94 064
		Renforcer des capacités des ONG/Associations de mise en œuvre		47 032
		Sous total R 1.2		283 724
		Contractualiser avec UNCDF pour la mise en place des groupes d'épargne et de crédits	Nombre d'adolescents et jeunes formés sur le développement d'activité génératrices de revenu Baseline (0) ; Cible (100) ;	145 279
		Renforcer les capacités des adolescent-e-s et jeunes en entrepreneuriat	Nombre de jeunes formés porteurs de projets innovants (50% de filles ; 50% de garçons) ayant bénéficié d'un financement Baseline (0) ; Cible (50)	23 516
		Appui au développement et à la mise en œuvre de projets innovants		176 370
		Contractualiser avec un laboratoire d'incubation		35 274
		Produit 1.2 : L'éducation sexuelle complète, y compris la gestion hygiénique des menstrues est intégrée dans les programmes d'enseignement, les espaces sûrs et clubs scolaires		
		Produit 1.3: Le leadership et autonomisation économique des adolescent-e-s et jeunes de la zone d'intervention, y compris le renforcement de leurs compétences de vie sont renforcés pour l'exercice de leurs droits et		

santé sexuels et reproductifs.	<p>Produit 2.1. Les capacités des structures publiques et privées de la zone d'intervention sont renforcées pour une offre intégrée et de qualité de services SR adaptés aux besoins des adolescent-e-s et jeunes</p> <p>Indicateurs</p> <p>1. Nombre de grossesses non désirées évitées</p> <p>2. Taux de prévalence contraceptive</p>	<p>Nombre de centres de santé offrant les services de SRAJ selon un standard défini</p> <p>Baseline (0) ; Cible (78)</p> <p>Nombre de nouvelles utilisatrices de PF recrutés (dont 50% d'adolescentes et de jeunes)</p> <p>Baseline (0) ; Cible (30 000)</p> <p>Nombre de survivants de violences basées sur le genre prise en charge</p> <p>Baseline (0) ; Cible (150)</p>	<p>Développer un programme de volontariat pour la promotion de thématiques spécifiques du projet</p> <p>Appuyer le développement d'AGR au profit des adolescent-e-s et jeunes des espaces sûrs</p>	47 032
<p>Produit 2.2. Les capacités acteurs et structures</p>	<p>Nombre d'ASBC formés sur l'offre des services à base</p>	<p>Former 1500 pairs éducateurs/éducatrices</p>	<p>Sous total R 2.1</p>	<p>351 057</p> <p>298 271</p>

<p>R3: L'environnement favorable à l'exercice par les adolescent-e-s et jeunes de la zone d'intervention de leurs droits sexuels et reproductifs est renforcé</p> <p>Indicateurs</p> <p>1. Pourcentage des chefs de ménage favorable aux droits en matière de santé sexuelle et reproductives des adolescent-e-s et jeunes dans la zone d'intervention</p> <p>2. Pourcentage des adolescents et des jeunes ayant connaissance leurs droits en matière de SRAJ</p>	<p>communautaires sont renforcées pour une offre de services à base communautaire adaptés aux besoins des adolescent-e-s et jeunes</p>	<p>communautaire adaptés aux besoins spécifiques des adolescents et des jeunes Baseline (0) ; Cible (1500)</p> <p>Nombre de clientes ayant bénéficié de services de planification familiale à travers les ASBC Baseline (0) ; Cible (80 000)</p>	<p>d'adolescent-e-s et de jeunes sur les compétences de vie courantes</p> <p>Conduire le dialogue parent-enfant sur la SRAJ (Identification et formation des facilitateurs communautaires, identification, enrôlement et formation sur la SRAJ et le dialogue des parents et enfants, appui à l'élaboration des micros plans et suivi de la mise en œuvre).</p> <p>Elaborer et diffuser les messages sur la SRAJ en milieu scolaire dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Nord, du Sahel et du Centre Nord</p> <p>Former 500 membres d'associations de jeunes à faire la distribution à base communautaire</p> <p>Doter les 500 membres d'associations en kits DBC</p>	<p>98 142</p> <p>88 992</p> <p>30 476</p> <p>167 934</p> <p>789 637</p>
<p>Sous total R 2.2</p>				<p>Sous total composante 2</p>
<p>Produit 3.1. Les capacités des leaders d'opinion (chefs de communauté, chefs religieux, chefs traditionnels) sont renforcées pour la promotion de la SRAJ au niveau communautaire</p>		<p>Nombre de réseaux SRAJ/masculinité positive et promotion de la paix et cohésion sociale crées et fonctionnels Baseline (0) ; Target (5)</p> <p>Nombre de leaders d'opinion agissant publiquement en faveur des droits sexuels et reproductifs Baseline (0) Target (30)</p> <p>Existence d'un mécanisme fonctionnel de maintien de leaders d'opinion mobilisés en faveur des droits sexuels et reproductifs Baseline (Non) ; Target (oui)</p>	<p>Mettre en place cinq (05) réseaux de masculinité positive</p> <p>Appuyer les micros plans annuels des réseaux de masculinité positive</p> <p>Renforcer les capacités de 15 OSC de jeunes pour appuyer les réseaux de jeunes leaders (clubs de masculinité positive)</p> <p>Organiser des rencontres semestriels bilan et de partage de connaissances entre les réseaux régionaux</p> <p>Mettre en place cinq (05) réseaux de champions (hommes et femmes) a raison chaque région pour le plaidoyer en faveur de normes sociales favorables</p>	<p>1 140 695</p> <p>35 274</p> <p>91 092</p> <p>47 032</p> <p>70 548</p> <p>497</p>

	<p>Nombre d'adolescentes sensibilisées sur le mariage d'enfant et les mutilations génitales féminines Baseline (0) ; Cible (25000)</p>	<p>Créer des espaces de dialogues pour questionner les relations et les rapports de pouvoir entre hommes et femmes et au dialogue parent-enfant (par les réseaux de champions)</p>	31 379
		<p>Organiser des campagnes de communication (médiat, sketches des jeunes, ...) pour un environnement favorable à l'égalité des sexes, à la scolarisation des filles, à l'abandon de l'excision, et à l'amélioration de la santé des adolescent-e-s et des jeunes</p>	59 004
		<p>Mobiliser les leaders et détenteurs d'enjeux (chefs traditionnels, chefs de villages et des religieux)</p>	395
		<p>Appuyer les initiatives de mobilisation sociale des leaders et détenteurs d'enjeux sur l'égalité des sexes, la cohésion sociale</p>	38 703
		<p>Sous total R 3.1</p>	373 134
<p>Produit 3.2. Les capacités des responsables d'établissement et associations des parents d'élèves, des élèves sont renforcées pour la promotion de la SRAJ au sein des établissements</p>	<p>Nombre de des décideurs, responsables d'établissement et associations des parents d'élèves formés sur la SRAJ au sein des établissements Baseline (0); Cible (500)</p> <p>Mise en place d'un programme de paire éducation sur les normes sociales en faveur de la SRAJ dans les établissements ayant bénéficié de renforcement de capacités. Baseline (Non); Target (oui)</p> <p>Baseline (Non) ; Target (oui)</p>	<p>Créer 50 clubs de masculinités positives au sein des établissements scolaires (à raison de 10 par région)</p> <p>Renforcer les capacités des membres des clubs de masculinité positive</p> <p>Appuyer les 50 clubs pour des activités de sensibilisations au sein des établissements</p> <p>Organiser des plaidoyers pour une mise en œuvre renforcée des lois qui promeuvent l'égalité des sexes</p> <p>Renforcer les capacités de 500 enseignants, membres des APE et chefs d'établissement sur les normes sociales favorables et la SRAJ dans les établissements</p>	11 758
			70 548
			47 032
			8 025
			94 546
		<p>Sous total R 3.2</p>	231 909
		<p>Sous total composante 3</p>	605 043

	Assurer le suivi des activités (sorties terrain)	2 794
	Tenir des rencontres de coordination mensuelles et semestrielles (rencontres mensuelles et semestrielles)	14 091
	Réaliser une étude de base (Dissémination, partage)	1006
	Appuyer les fora de partage de connaissances	1 758
	Contribuer à la prise en charge de l'équipe d'appui au projet (Coordonnateur, Assistant suivi évaluation, Associé en technologie de l'information et de la communication et chauffeur)	429 283
	Assurer la communication, la documentation des résultats et la visibilité des interventions du projet	12 809
	Entretien véhicule pour le suivi des interventions sur le terrain	10 657
	Ressources partenaires d'exécution	142,352
	Sous Total Coordination suivi évaluation	633 710
	TOTAL Interventions	3 599 071
	<i>Coûts d'appui indirects (8%)</i>	<i>287 925</i>
	TOTAL Programme Budget	3 886 998